



## AVIS PUBLIC

### CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que conformément à l'article 148 C.M., le contenu du calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année est le suivant :

Le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, qui se tiendront le lundi ou le mardi et qui débiteront à 20h00 :

- |                       |                     |
|-----------------------|---------------------|
| - Lundi, 13 janvier   | - Lundi, 3 février  |
| - Lundi, 9 mars       | - Lundi, 6 avril    |
| - Lundi, 4 mai        | - Lundi, 8 juin     |
| - Lundi, 6 juillet    | - Lundi, 10 août    |
| - Lundi, 14 septembre | - Lundi, 5 octobre  |
| - Lundi, 2 novembre   | - Lundi, 7 décembre |

Donné à Audet ce 3<sup>ème</sup> jour de décembre 2019.

  
France Larochelle  
Directrice générale /  
Secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*  
**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné (e), directrice générale / secrétaire-trésorière demeurant à Audet déclare que j'ai publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, entre 12h00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 3<sup>ème</sup> jour du mois de décembre 2019.

  
France Larochelle  
Directrice générale /  
Secrétaire-trésorière